

EveryMind Services de santé mentale

États financiers

31 mars 2025

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration d'EveryMind Services de santé mentale

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'EveryMind Services de santé mentale (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Oakville (Ontario)
Le 29 mai 2025

EveryMind Services de santé mentale

État de la situation financière

Au 31 mars

	2025 \$	2024 \$
Actifs		
Actifs à court terme		
Trésorerie	2 284 286	1 591 889
Placements à court terme (Note 13)	6 500 000	5 500 000
Débiteurs	171 015	268 920
TPS/TVH à recouvrer	226 932	176 374
Charges payées d'avance	210 640	74 962
	<u>9 392 873</u>	<u>7 612 145</u>
Immobilisations (Note 3)	<u>926 813</u>	<u>1 484 436</u>
	<u>10 319 686</u>	<u>9 096 581</u>
Passifs		
Passifs à court terme		
Créditeurs et charges à payer (Note 11)	752 678	625 936
Subventions d'apports reportés (Note 6)	4 525 088	4 417 054
Emprunt hypothécaire (Note 4)	-	12 337
	<u>5 277 766</u>	<u>5 055 327</u>
Emprunt hypothécaire (Note 4)	-	210 627
Apports reportés liés aux immobilisations (Note 5)	<u>115 495</u>	<u>307 051</u>
	<u>5 393 261</u>	<u>5 573 005</u>
Actif net		
Grevé d'affectations internes	<u>4 926 425</u>	<u>3 523 576</u>
	<u>10 319 686</u>	<u>9 096 581</u>
Engagements (Note 8)		

Approuvé par le conseil d'administration

_____ Administrateur _____ Administrateur

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

EveryMind Services de santé mentale

États des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2025 \$	2024 \$
Produits		
Province de l'Ontario	21 876 958	19 764 945
Frais de service	113 111	437 425
Région de Peel	3 107 405	2 870 667
Collecte de fonds, subventions et produit d'intérêts (Note 9)	499 640	550 476
	<u>25 597 114</u>	<u>23 623 513</u>
Charges de fonctionnement		
Salaires et avantages sociaux	20 409 292	19 012 044
Achats de services	1 495 205	1 321 210
Occupation des immeubles (Note 4)	1 699 151	1 609 410
Programmes et fonctionnement	2 116 336	1 838 067
Recouvrements de TVH/TPS	(365 477)	(295 160)
	<u>25 354 507</u>	<u>23 485 571</u>
Excédent des produits sur les charges de fonctionnement avant les éléments suivants	242 607	137 942
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations (Note 5)	191 556	80 047
Amortissement des immobilisations	(277 113)	(296 231)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de fonctionnement avant le gain sur la vente d'immobilisations	157 050	(78 242)
Gain sur la vente d'immobilisations (Note 3)	<u>1 245 799</u>	<u>-</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de fonctionnement pour l'exercice	<u>1 402 849</u>	<u>(78 242)</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

EveryMind Services de santé mentale

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2025		
	Actif net non affecté \$	Actif net grevé d'affectations internes \$	Total \$
Solde, au début de l'exercice	-	3 523 576	3 523 576
Virement depuis l'actif net grevé d'affectations internes (Note 7)	675 000	(675 000)	-
Excédent des produits sur les charges de fonctionnement	1 402 849	-	1 402 849
Virement depuis l'actif net grevé d'affectations internes (Note 7)	(2 077 849)	2 077 849	-
Solde, à la fin de l'exercice	-	4 926 425	4 926 425

	2024		
	Actif net non affecté \$	Actif net grevé d'affectations internes \$	Total \$
Solde, au début de l'exercice	-	3 601 818	3 601 818
Virement depuis l'actif net grevé d'affectations internes (Note 7)	675 000	(675 000)	-
Insuffisance des produits par rapport aux charges de fonctionnement	(78 242)	-	(78 242)
Virement vers l'actif net grevé d'affectations internes	(596 758)	596 758	-
Solde, à la fin de l'exercice	-	3 523 576	3 523 576

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

EveryMind Services de santé mentale

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2025 \$	2024 \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux)		
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de fonctionnement pour l'exercice	1 402 849	(78 242)
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	277 113	296 231
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	(191 556)	(80 047)
Gain sur la vente d'immobilisations	(1 245 799)	-
Variation nette des éléments du fonds de roulement		
Débiteurs	97 905	(248 446)
TPS/TVH à recouvrer	(50 558)	23 417
Charges payées d'avance	(135 678)	(10 974)
Créditeurs et charges à payer	126 742	(421 981)
Subventions d'apports reportés	108 034	1 333 607
	<u>389 052</u>	<u>813 565</u>
Activités de placement		
Acquisition d'immobilisations	(355 306)	(125 275)
Produits nets de la vente d'immobilisations corporelles	1 881 615	-
Acquisition de placements à court terme	(6 500 000)	(5 500 000)
Produits tirés de la vente de placements à court terme	5 500 000	6 000 000
	<u>526 309</u>	<u>374 725</u>
Activités de financement		
Remboursements de l'emprunt hypothécaire	(222 964)	(11 436)
Variation de la trésorerie au cours de l'exercice	692 397	1 176 854
Trésorerie, au début de l'exercice	<u>1 591 889</u>	<u>415 035</u>
Trésorerie, à la fin de l'exercice	<u>2 284 286</u>	<u>1 591 889</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

EveryMind Services de santé mentale

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

1. Nature des activités

Le 1^{er} avril 2020, EveryMind Services de santé mentale (l'« organisme » ou « EveryMind ») a été constitué en société en vertu des lois de la province de l'Ontario.

L'organisme a pour mission de gérer un centre de santé mentale pour enfants en vertu de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* de 1984.

Ayant le statut d'organisme de bienfaisance enregistré, l'organisme n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu et est autorisé à délivrer des reçus fiscaux relativement aux apports.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Mode de présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (« NCOSBL ») et établis selon les méthodes comptables résumées ci-après.

Comptabilisation des produits

L'organisme comptabilise les apports selon la méthode du report, qui prend en compte les dons issus de collectes de fonds et de subventions gouvernementales de la province de l'Ontario et de la région de Peel.

L'organisme est financé par la province de l'Ontario conformément aux dispositions budgétaires établies par le ministère de la Santé et le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (le « Ministère »). Les subventions de fonctionnement sont comptabilisées dans les produits de la période à laquelle elles se rapportent. En ce qui concerne les subventions approuvées et les services fournis pour lesquels les fonds n'ont pas été reçus à la fin de la période, une créance est constatée et un montant correspondant est comptabilisé dans les produits. Lorsqu'une subvention est reçue et qu'une partie de celle-ci se rapporte à une période future ou est destinée à des fins précises, elle est reportée et comptabilisée dans une période ultérieure ou lorsque les charges connexes sont engagées.

Les produits tirés de frais de service sont comptabilisés lorsque le service en question est rendu, conformément à une entente préétablie.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis en tant que produits selon la méthode de l'amortissement linéaire à un taux équivalent au taux d'amortissement des immobilisations connexes. Les apports affectés à l'achat de terrains sont comptabilisés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Les apports non affectés sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

EveryMind Services de santé mentale

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

Apports de services et de matériel

Les activités de l'organisme sont financées par des apports sous forme de services et de matériel. L'organisme ne comptabilise pas la valeur des apports de services, sauf lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que les services seraient achetés par l'organisme s'ils ne constituaient pas un apport.

La valeur des services fournis par les bénévoles n'est pas reflétée dans ces états financiers.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale. Ils sont ensuite comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, à moins que la direction ne choisisse de continuer à les comptabiliser à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés à l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés pour tenir compte des coûts de transaction engagés à l'acquisition et des coûts de financement, qui sont amortis selon la méthode linéaire. La charge d'intérêts sur les passifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats dans les charges liées aux programmes et au fonctionnement.

Les actifs financiers font l'objet de tests de dépréciation chaque fin d'exercice s'il existe des indices de dépréciation. Le cas échéant, l'organisme détermine si le calendrier ou le montant attendu des flux de trésorerie a subi un changement défavorable important. Dans un tel contexte, la valeur comptable de l'actif financier est ramenée au plus élevé des trois montants suivants : i) la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus; ii) le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif; iii) la valeur de réalisation attendue de l'exercice de son droit à l'égard tout bien affecté en garantie. Si les événements et circonstances évoluent favorablement au cours d'une période ultérieure, la perte de valeur sera reprise à hauteur de l'amélioration de la situation, sans toutefois dépasser la valeur comptable initiale. Les pertes de valeur sont comptabilisées au moyen d'un compte de provision et une charge du même montant est inscrite à l'état des résultats.

La direction estime que l'organisme n'est pas exposé à des risques importants de marché, de crédit et de change.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les instruments financiers susceptibles d'exposer l'organisme à un risque de crédit sont principalement de la trésorerie. La trésorerie de l'organisme est conservée auprès d'une grande institution financière; par conséquent, l'organisme estime que le risque de non-exécution de cet instrument est minime.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme ne puisse pas honorer ses obligations financières au fur et à mesure de leur échéance. EveryMind gère son risque de liquidité en établissant des prévisions sur les flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement et en anticipant les activités de manière à s'assurer d'avoir suffisamment de fonds disponibles pour respecter ses obligations financières actuelles et prévisibles.

EveryMind Services de santé mentale

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

Risque de taux d'intérêt

L'emprunt hypothécaire d'EveryMind porte intérêt à des taux variables établis selon les taux préférentiels du prêteur, ce qui l'expose au risque lié aux variations des taux d'intérêt qui pourraient avoir une incidence sur les résultats d'exercices futurs. L'organisme n'a pas recours à des instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt. L'emprunt ayant été remboursé en totalité pendant l'exercice, le risque de taux d'intérêt est nul à la fin de l'exercice.

Fonds grevés d'affectations internes

Les fonds grevés d'affectations internes le sont par suite d'une résolution du conseil d'administration (le « conseil ») et servent à financer les activités des périodes ultérieures et d'autres projets spéciaux. L'utilisation de ces fonds est laissée à la discrétion du conseil.

Chaque exercice, le conseil autorise l'utilisation de fonds grevés d'affectations internes pour financer des activités dont le montant maximal est établi dans le budget annuel. Les fonds excédant le montant approuvé qui s'avèrent nécessaires, ou les fonds visant d'autres projets spéciaux, sont soumis à l'approbation du conseil de manière ponctuelle.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les apports en immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les frais de réparations et d'entretien sont passés en charges. Les améliorations visant à prolonger la durée de vie estimative d'un actif sont comptabilisées à l'actif. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de prestation de l'organisme, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur nette de réalisation. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, comme suit :

Bâtiments	20 ans
Immeuble – Cuisine et toit	15 ans
Immeuble – Salle de bains, allée, plancher, appareil de chauffage	10 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Matériel informatique et logiciels	3 ans
Véhicule	5 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux NCOSBL exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers et sur les montants des produits, des charges de fonctionnement et de l'amortissement comptabilisés durant la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

EveryMind Services de santé mentale

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

3. Immobilisations

	2025		2024	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$	Montant net \$
Terrain	112 683	-	112 683	472 763
Immeuble	2 900 030	2 563 010	337 020	582 518
Mobilier et matériel	1 280 235	1 233 791	46 444	97 496
Matériel informatique et logiciels	1 653 726	1 534 125	119 601	69 724
Véhicules	213 615	147 192	66 423	39 081
Améliorations locatives	1 168 581	923 939	244 642	222 854
	7 328 870	6 402 057	926 813	1 484 436

Pendant l'exercice, l'organisme a vendu son immeuble situé au 1751, rue Queen pour un montant total de produits de 3 100 000 \$. La vente a engendré un gain de 1 245 799 \$, qui a été comptabilisé à l'état des résultats. Conformément à l'accord daté du 19 avril 2010 avec le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (le « Ministère »), le Ministère détenait un intérêt proportionnel de 39 % dans l'immeuble. Par conséquent, à la vente, un montant de 1 062 253 \$ des produits nets a été remis au Ministère en reconnaissance de cet intérêt.

4. Emprunt hypothécaire

	2025 \$	2024 \$
Emprunt hypothécaire sur un immeuble situé à Brampton, en Ontario, remboursable par versements mensuels de 2 102 \$, capital et intérêts combinés, assorti d'un taux préférentiel variable (2024 – taux préférentiel) et arrivant à échéance en avril 2025; le total des intérêts payés sur l'emprunt hypothécaire pour l'exercice s'élève à 10 889 \$ (2024 – 16 309 \$)	-	222 964
Moins : tranche à court terme	-	12 337
	-	210 627

L'emprunt hypothécaire était garanti par l'immeuble s'y rapportant. La charge d'intérêts a été incluse dans les frais d'occupation.

Le prêt hypothécaire sur l'immeuble a été remboursé et acquitté en totalité à la conclusion de la vente de l'immeuble (Note 3).

EveryMind Services de santé mentale

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

5. Apports reportés liés aux immobilisations

Les apports reportés liés aux immobilisations se composent de la tranche non amortie des subventions reçues pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports en immobilisations est comptabilisé dans les produits à l'état des résultats.

	2025 \$	2024 \$
Solde, au début de l'exercice	307 051	387 098
Montants amortis aux produits	(191 556)	(80 047)
Solde, à la fin de l'exercice	115 495	307 051

6. Subventions d'apport reportées

Le tableau qui suit présente l'évolution des subventions d'apport reportées :

	2025 \$	2024 \$
Solde, au début de l'exercice	4 417 054	3 083 447
Moins : montants comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice	(257 210)	(440 985)
Plus : montants reçus	365 244	1 684 592
Plus : montant de subvention du ministère du Procureur général	-	90 000
Solde, à la fin de l'exercice	4 525 088	4 417 054

7. Virements

Le conseil de l'organisme a approuvé un virement de 675 000 \$ (2024 – 675 000 \$) de l'actif net grevé d'affectations internes à l'actif net non affecté et un virement de 2 077 849 \$ (2024 – 596 758 \$) de l'actif net non affecté à l'actif net grevé d'affectations internes.

EveryMind Services de santé mentale

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

8. Engagements

a) Contrats de location-exploitation

	Bien immobilier \$	Autres \$	Total \$
2026	586 795	22 036	608 831
2027	586 795	13 329	600 124
2028	647 643	8 975	656 618
2029	653 175	8 975	662 150
2030	653 175	8 227	661 402
Par la suite	1 360 781	-	1 360 781
	4 488 364	61 542	4 549 906

Les montants présentés ci-dessus se rapportent aux contrats de location-exploitation en cours. À mesure que les contrats de location arriveront à échéance, l'organisme devrait en conclure de nouveaux.

b) Marge de crédit

L'organisme dispose d'une marge de crédit de 500 000 \$ (2024 – 500 000 \$) de la Banque Royale du Canada. Celle-ci porte intérêt au taux préférentiel. Au 31 mars 2025, un montant de néant \$ avait été utilisé sur cette marge de crédit (2024 – néant \$). Celle-ci est garantie par l'ensemble des actifs de l'organisme.

9. Brampton Bingo

Un montant de 26 301 \$ (2024 – 18 240 \$) provenant de Brampton Bingo a été inscrit au poste Collecte de fonds, subventions et produit d'intérêts.

10. Régime de retraite

L'organisme offre à ses employés un régime de retraite à cotisations définies.

Au cours de l'exercice, l'organisme a versé dans ce régime des cotisations obligatoires de 960 344 \$ (2024 – 907 378 \$).

11. Sommes à remettre à l'État

Les sommes à remettre à l'État comprennent les retenues d'impôt à la source à verser aux gouvernements et sont comptabilisées lorsque les montants deviennent exigibles. Un montant de 23 644 \$ (2024 – 18 710 \$) relatif aux sommes à remettre à l'État a été inscrit dans les dettes et charges à payer. Aucune somme à remettre, comme il est prévu par la loi, n'est en souffrance.

12. Divulgence des traitements dans le secteur public

Conformément aux exigences de la *Loi sur la divulgation des traitements dans le secteur public*, l'organisme a transmis au Ministère des formulaires de divulgation des traitements le 3 mars 2025 (2024 – 4 mars 2024).

EveryMind Services de santé mentale

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

13. Placements à court terme

Les placements à court terme consistent en un certificat de placement garanti (« CPG ») encaissable lié au taux préférentiel arrivant à échéance en octobre 2025 (2024 – un CPG non rachetable générant des intérêts de 5,42 % et arrivant à échéance en octobre 2024 et un CPG encaissable lié au taux préférentiel arrivant à échéance en octobre 2024).